

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 08321 Numéro SIREN : 878 953 322 Nom ou dénomination : A VOS MALTS

Ce dépôt a été enregistré le 25/11/2020 sous le numéro de dépôt B2020/041294

SASU A VOS MALTS

1 RUE MONTAIGNE

69600 OULLINS

COMPTES ANNUELS du 04/11/2019 au 30/09/2020

- *Bilan actif-passif*
- *Soldes intermédiaires de gestion*
- *Compte de résultat*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*



CABINET ACTIEXPERT

1 RUE JEAN NOVEL

69100 VILLEURBANNE

04.78.94.77.50

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2020 11			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	17 306	76	17 230		17 230	
	Autres immobilisations corporelles	1 998	175	1 823		1 823	
	Immobilisations en cours	530 977		530 977		530 977	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	3 000		3 000		3 000	
Total II		553 281	251	553 030		553 030	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	6 891		6 891		6 891	
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	167 103		167 103		167 103	
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	173 994		173 994		173 994	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		727 275	251	727 024		727 024	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

3 000

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2020 11	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	100 000		100 000	
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	33 367		33 367	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	66 633		66 633	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	485 000 159 495		485 000 159 495	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	15 896		15 896	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	660 391		660 391	
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	727 024		727 024	

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 30/09/2020 11	% CA	Exercice N-1	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Ventes marchandises + Production	20 775	100.00			20 775	
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	20 775	100.00			20 775	
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	20 775	100.00			20 775	
- Matières premières, approvisionnements consommés	505	2.43			505	
- Sous traitance directe						
Marge brute de production	20 270	97.57			20 270	
Marge brute globale	20 270	97.57			20 270	
- Autres achats + charges externes	51 389	247.36			51 389	
Valeur ajoutée	31 118	149.79			31 118	
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés						
- Salaires du personnel						
- Charges sociales du personnel						
Excédent brut d'exploitation	31 118	149.79			31 118	
+ Autres produits de gestion courante	1				1	
- Autres charges de gestion courante	351	1.69			351	
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements	251	1.21			251	
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	31 720	152.68			31 720	
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	1 647	7.93			1 647	
Résultat courant	33 367	160.61			33 367	
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
Résultat NET	33 367	160.61			33 367	

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 11			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	775		775		775	
Production vendue de services	20 000		20 000		20 000	
Chiffre d'affaires NET	20 775		20 775		20 775	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			1		1	
Total des Produits d'exploitation (I)			20 776		20 776	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			505		505	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			51 389		51 389	
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			251		251	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			351		351	
Total des Charges d'exploitation (II)			52 495		52 495	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			31 720		31 720	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 11		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
					Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 103				1 103	
Différences négatives de change	544				544	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	1 647				1 647	
2. Résultat financier (V-VI)	1 647				1 647	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	33 367				33 367	
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	20 776				20 776	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	54 143				54 143	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	33 367				33 367	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/09/2020 11	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	17 230		17 230	
21500000 Instal.techniques, mat et out.	17 306		17 306	
28150000 Amort Instal., matériel et out	76		76	
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 823		1 823	
21810000 Installations générales, agenc	1 426		1 426	
21830000 Matériel de bureau et matériel	572		572	
28181000 Amort inst.générales,agents	2		2	
28183000 Amort Mat de bureau, informat.	173		173	
IMMOBILISATIONS EN COURS	530 977		530 977	
23150000 IMMO EN COURS-INSTALLATIONS	530 977		530 977	
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 000		3 000	
27500000 Dépôts et cautionnements versé	3 000		3 000	
Total II	553 030		553 030	
AUTRES CREANCES	6 891		6 891	
44562000 T.V.A. sur immobilisations	4 356		4 356	
44566000 T.V.A. sur autres biens et ser	2 535		2 535	
DISPONIBILITES	167 103		167 103	
51200100 BP AURA	5 476		5 476	
51200200 CIC LYONNAISE DE BANQUE	161 627		161 627	
51200400 BP AURA-USD	1		1	
Total III	173 994		173 994	
TOTAL GENERAL	727 024		727 024	

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 30/09/2020 11	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL 10130000 Capital souscrit - appelé, ver	100 000		100 000	
	100 000		100 000	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	33 367		33 367	
Total I	66 633		66 633	
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT 16420000 Emprunt CIC 265 k€ 16421000 Emprunt BPRA 265 k€	485 000		485 000	
	220 000		220 000	
	265 000		265 000	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES 45510000 Compte Courant HOPPY COMPANY 45520000 Compte courant ORAMYS	159 495		159 495	
	143 995		143 995	
	15 500		15 500	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES 40100000 Fournisseurs	15 896		15 896	
	15 896		15 896	
Total IV	660 391		660 391	
TOTAL GENERAL	727 024		727 024	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2020 11				Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	775				775	
70100000 Ventes de produits finis	775				775	
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	20 000				20 000	
70600000 Prestations de services	20 000				20 000	
Chiffre d'affaires NET	20 775				20 775	
AUTRES PRODUITS	1				1	
75800000 Produits divers de gestion cou	1				1	
Total des Produits d'exploitation	20 776				20 776	
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	505				505	
60100000 Achats matières premières	505				505	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	51 389				51 389	
60610000 Fournitures non stockables - e	257				257	
60618000 Carburant	36				36	
60630000 Fournitures d'entretien et de	6 577				6 577	
60640000 Fournitures administratives	122				122	
61320000 Locations immobilières	6 000				6 000	
61350000 Locations mobilières	82				82	
61600000 Primes d'assurances	117				117	
61610000 Multirisques	659				659	
61850000 Frais de colloques, séminaires	753				753	
62260000 Honoraires	10 010				10 010	
62270000 Frais d'actes et de contentieu	740				740	
62300000 Publicité, publications, relat	10				10	
62340000 Cadeaux à la clientèle	82				82	
62360000 Catalogues et imprimés	383				383	
62510000 Voyages et déplacements	8 406				8 406	
62570000 Réceptions	407				407	
62600000 Frais postaux et de télécommun	273				273	
62700000 Services bancaires et assimilé	680				680	
62720000 Commissions et frais/emprunts	15 552				15 552	
62810000 Concours divers - cotisationsȳ	244				244	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	251				251	
68112000 Immobilisations corporelles	251				251	
AUTRES CHARGES	351				351	
65110000 Redevances pour concessions, b	351				351	
65800000 Charges diverses de gestion co	0				0	
Total des Charges d'exploitation	52 495				52 495	
Résultat d'exploitation	31 720				31 720	
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	1 103				1 103	
66116410 Intérêts s/emprunt BPRA 265k€	861				861	
66116420 Intérêts s/emprunt CIC 265k€	242				242	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 11	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE	544		544	
66600000 Pertes de change	544		544	
Total des Charges financières	1 647		1 647	
Résultat financier	1 647		1 647	
Résultat courant avant impôts	33 367		33 367	
Total des produits	20 776		20 776	
Total des charges	54 143		54 143	
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	33 367		33 367	

A VOS MALTS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100.000 euros
Siège social : 1, rue Montaigne – 69600 Oullins
R.C.S. 878 953 322 Lyon

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 29 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt,

Le 29 octobre à 10 heures,

Au siège social, à Oullins,

Les associés de la société **A VOS MALTS** (la "**Société**"), se sont réunis en assemblée générale, sur convocation faite par le Président, conformément aux dispositions statutaires.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par les associés présents.

L'assemblée générale est présidée par la société **HOPPY COMPANY SARL**, en sa qualité de Président de la Société, elle-même représentée par son représentant permanent Monsieur Jean Giradeau-Montaut.

La feuille de présence, permet de constater que les associés présents possèdent 100 000 actions sur les 100 000 actions composant le capital social et ayant le droit de vote. L'assemblée générale est donc déclarée régulièrement constituée pour délibérer valablement.

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée générale :

- le rapport du Président ;
- le texte des résolutions soumises à l'assemblée ;
- les copies des lettres de convocation remises en main propre aux associés avec mention de cette remise ;
- les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2020.

Monsieur le Président indique que les documents devant être mis à la disposition des associés au siège social, l'ont été dans les délais légaux.

Il rappelle également que les comptes soumis à l'approbation des associés sont ceux du premier exercice de la Société et couvrent une période de moins d'une année, soit du 4 novembre 2019 au 30 septembre 2020.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

A TITRE ORDINAIRE :

- Rapport de gestion présenté par le Président sur le premier exercice de la Société clos le 30 septembre 2020 ;

 1 

- Examen et approbation des comptes de l'exercice écoulé, affectation des résultats ;
- Fixation de la rémunération du Président au titre de l'exercice 2021 ;

A TITRE EXTRAORDINAIRE :

- Transfert du siège social de la Société ;
- Modification corrélative des statuts de la Société ;
- pouvoirs pour formalités.

Lecture est ensuite donnée du rapport du Président.

Puis, Monsieur le Président ouvre les débats.

Après échanges de vues, plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes découlant de l'ordre du jour.

Première Résolution

Après avoir entendu le rapport de gestion présenté par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020, l'Assemblée Générale approuve ce rapport, tel qu'il lui a été présenté ainsi que la gestion de la Société telle qu'elle ressort dudit rapport et des comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020 et avoir entendu lecture du rapport de gestion du Président, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice écoulé une perte de 33 367 euros, qu'elle décide d'affecter en totalité au compte "Report à nouveau", qui s'élèverait, après cette affectation à -33 367 euros.

Elle précise que l'exercice clos le 30 septembre 2020 est le premier exercice de la Société et qu'en conséquence aucun dividende n'a jamais été distribué.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution

Après avoir entendu lecture du rapport de gestion présenté par le Président, l'Assemblée Générale, prend acte de ce qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce, n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Président, décide de fixer le montant de la rémunération annuelle du Président au titre de l'exercice 2021, à la somme de 10 000 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Président, décide de transférer le siège social de la Société du 1, rue Montaigne – 69600 Oullins, au 160 A route du Mouchet – 26600 Granges-les-Beaumont, et ce à compter de ce jour.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Sixième Résolution

En conséquence de l'adoption de la décision qui précède, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société relatif au siège social comme suit :

« Article 4 – SIEGE SOCIAL »

Le siège social est fixé : 160 A route du Mouchet – 26600 Granges-les-Beaumont. »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution

Tous pouvoirs sont conférés aux porteurs d'extraits ou de copies du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir tous dépôts et publications y afférents.

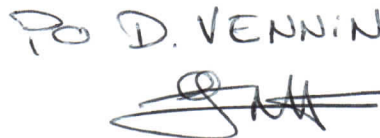
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.



Pour HOPPY COMPANY SARL, Président
Monsieur Jean Giradeau-Montaut



Pour ORAMYS SARL
Monsieur David Vennin



A VOS MALTS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100.000 euros
Siège social : 1, rue Montaigne – 69600 Oullins
R.C.S. 878 953 322 Lyon

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 29 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt,

Le 29 octobre à 10 heures,

Au siège social, à Oullins,

Les associés de la société A VOS MALTS (la "**Société**"), se sont réunis en assemblée générale, sur convocation faite par le Président, conformément aux dispositions statutaires.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par les associés présents.

L'assemblée générale est présidée par la société HOPPY COMPANY SARL, en sa qualité de Président de la Société, elle-même représentée par son représentant permanent Monsieur Jean Giradeau-Montaut.

La feuille de présence, permet de constater que les associés présents possèdent 100 000 actions sur les 100 000 actions composant le capital social et ayant le droit de vote. L'assemblée générale est donc déclarée régulièrement constituée pour délibérer valablement.

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée générale :

- le rapport du Président ;
- le texte des résolutions soumises à l'assemblée ;
- les copies des lettres de convocation remises en main propre aux associés avec mention de cette remise ;
- les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2020.

Monsieur le Président indique que les documents devant être mis à la disposition des associés au siège social, l'ont été dans les délais légaux.

Il rappelle également que les comptes soumis à l'approbation des associés sont ceux du premier exercice de la Société et couvrent une période de moins d'une année, soit du 4 novembre 2019 au 30 septembre 2020.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

A TITRE ORDINAIRE :

- Rapport de gestion présenté par le Président sur le premier exercice de la Société clos le 30 septembre 2020 ;

Je Je
1

- Examen et approbation des comptes de l'exercice écoulé, affectation des résultats ;
- Fixation de la rémunération du Président au titre de l'exercice 2021 ;

A TITRE EXTRAORDINAIRE :

- Transfert du siège social de la Société ;
- Modification corrélative des statuts de la Société ;
- pouvoirs pour formalités.

Lecture est ensuite donnée du rapport du Président.

Puis, Monsieur le Président ouvre les débats.

Après échanges de vues, plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes découlant de l'ordre du jour.

Première Résolution

Après avoir entendu le rapport de gestion présenté par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020, l'Assemblée Générale approuve ce rapport, tel qu'il lui a été présenté ainsi que la gestion de la Société telle qu'elle ressort dudit rapport et des comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020 et avoir entendu lecture du rapport de gestion du Président, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice écoulé une perte de 33 367 euros, qu'elle décide d'affecter en totalité au compte "Report à nouveau", qui s'élèverait, après cette affectation à -33 367 euros.

Elle précise que l'exercice clos le 30 septembre 2020 est le premier exercice de la Société et qu'en conséquence aucun dividende n'a jamais été distribué.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution

Après avoir entendu lecture du rapport de gestion présenté par le Président, l'Assemblée Générale, prend acte de ce qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce, n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Président, décide de fixer le montant de la rémunération annuelle du Président au titre de l'exercice 2021, à la somme de 10 000 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Président, décide de transférer le siège social de la Société du 1, rue Montaigne – 69600 Oullins, au 160 A route du Mouchet – 26600 Granges-les-Beaumont, et ce à compter de ce jour.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Sixième Résolution

En conséquence de l'adoption de la décision qui précède, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société relatif au siège social comme suit :

« Article 4 – SIEGE SOCIAL »

Le siège social est fixé : 160 A route du Mouchet – 26600 Granges-les-Beaumont. »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

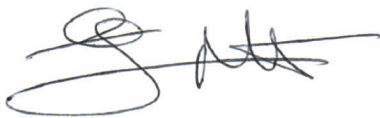
Septième Résolution

Tous pouvoirs sont conférés aux porteurs d'extraits ou de copies du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir tous dépôts et publications y afférents.

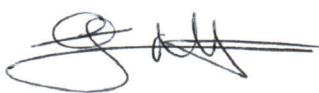
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.



Pour HOPPY COMPANY SARL, Président
Monsieur Jean Giradeau-Montaut

PO. D. VENNIN ,


Pour ORAMYS SARL
Monsieur David Vennin

